

**Arrêté ministériel modifiant l'arrêté ministériel du 05 août 2020 portant nomination des membres de la commission des écritures et du livre instituée par le décret du 28 mars 2019 sur la nouvelle gouvernance culturelle**

A.M. 26-10-2021

M.B. 23-11-2021

La Ministre de la Culture,

Vu le décret du 3 avril 2014 visant à promouvoir une représentation équilibrée des hommes et des femmes dans les organes consultatifs modifié par le décret du 28 mars 2019 sur la nouvelle gouvernance culturelle ;

Vu le décret du 28 mars 2019 sur la nouvelle gouvernance culturelle modifié par le décret du 25 juin 2020, les articles 3, 4 et 77 ;

Vu l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 19 juin 2014 portant exécution du décret du 3 avril 2014 visant à promouvoir une représentation équilibrée des hommes et des femmes dans les organes consultatifs ;

Vu l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 8 mai 2019 portant exécution du décret du 28 mars 2019 sur la nouvelle gouvernance culturelle ;

Vu l'arrêté ministériel du 05 août 2020 portant nomination des membres de la commission des écritures et du livre instituée par le décret du 28 mars 2019 susmentionné ;

Considérant les démissions de Mesdames Jacqueline GUISSSET et Daniela PUGLIESI, ainsi que celle de Monsieur Vincent MALDAGUE ;

Considérant par ailleurs qu'en raison de la démission de Monsieur Yves SCHLIRF en date du 2 septembre 2021, le mandat de membre suppléant initialement attribué à Monsieur Gauthier VAN MEERBEECK devient effectif,

Arrête :

**Article 1<sup>er</sup>.** - L'article 1<sup>er</sup> de l'arrêté du 05 août 2020 portant nomination des membres de la commission des écritures et du livre instituée par le décret du 28 mars 2019 sur la nouvelle gouvernance culturelle est remplacé par :

«Sont nommés membres de la commission des écritures et du livre pour une durée de trois ans :

	Effectifs	Suppléants
<b>1°) en qualité d'experts exerçant une activité de libraire, dont au moins...</b>		
un en littérature jeunesse	ALLAEYS Gaëlle	PORNEL Aline
un en littérature belge de langue française	VACCARI Enrico	TORRES Alexandre
un en bande dessinée	DELVOYE Quentin	SCHELKENS Laurent
un en sciences humaines	MANGEZ Catherine	

	Effectifs	Suppléants
	DEVALCK Alain	DELBEKE Eva
	HAEGELSTEEN Eric	PEETERS Didier
	HERMAN Ariane	VERSCHUEREN Olivier
	SYMONS Véronique	DANBLON Déborah
<b>2°) en qualité d'experts exerçant une activité d'éditeur de livres, dont...</b>		
deux en littérature de jeunesse	DESCHAMP, Fanny ROLAND, Mélanie	
deux en littérature générale	GODIN, Mélanie DE MÜELENAERE, Pierre	
deux en bande dessinée	HENNE, William	NOEL, Stéphane
	VAN MEERBEECK Gauthier	
deux en littérature régionale endogène	FAUCONNIER Jean- Luc	
	FRANKINET Baptiste	
un en sciences humaines	CASSART, Nicolas	
un en édition scolaire		
un en art/patrimoine	ROLLAND, Alexandra	
	SILLEN, Robert	
<b>3°) en qualité d'experts exerçant une activité d'auteur ou d'illustrateur et ayant prioritairement publié au moins deux ouvrages dont au moins...</b>		
quatre sont actifs en littérature de jeunesse	KAVIAN, Eva LEMAITRE, Pascal PETEN, Chantal QUEVY, Anne BLANCHUT, Fabienne	
cinq en littérature générale	DELLISSE, Luc JUILLARD, Yvain / / /	
	THIVET, Jean-Philippe	/
	LAMBE, Eric	/
quatre en bande dessinée	LORHO, Joanna	MAIER, Corinne
	DUPRET, Annabelle	/
quatre en littérature régionale endogène	DEWEZ Joseph DROIXHE Daniel	

	Effectifs	Suppléants
	RAK Annie BIEBUYCK Alexandra	
<b>4°) en qualité d'experts en matières culturelles exerçant une activité de journaliste, d'enseignant, d'académicien ou de bibliothécaire dont notamment...</b>		
deux en philologie et littérature régionale endogène	HERLIN Michèle DELMOTTE Bruno	ANDRE Carole /
un en bande dessinée	COLLIGNON, Stéphane	CRUCIFIX, Benoît
un en littérature de jeunesse	VAN DEN BOSSCHE Brigitte	CAUWE, Lucie
trois bibliothécaires	COURTOY, Mathieu GARCIA GUILLEN, Emilie GILLES Helen	/ LEMAIRE Roseline ASSBAYHI Hanae
trois titulaires de l'enseignement des lettres belges de langue français dans les universités de la CF	ARON, Paul DENIS, Benoit PIRET, Pierre	DESSY Clément / /
	GOUKENS, Lode COLLART, Muriel	/ WALLEZ, Natacha

**Article 2.** - Le présent arrêté prend effet à la date de sa signature.

Bruxelles, le 26 octobre 2021.

B. LINARD